

MERCI PATRON

Le 10 février 2016, notre syndicat est intervenu par écrit, en appui d'un recours gracieux préparé mais présenté par une collègue à laquelle l'administration demandait le remboursement d'un trop perçu de 591,78 €. La collègue, en congé maladie depuis plus d'un an, avait été prévenue par un simple courrier envoyé le 19 janvier 2016 que cette somme serait directement prélevée sur sa paie de janvier soit quelques jours plus tard ! Déjà, nous avons pu apprécier en son temps la brutalité d'une telle mise en recouvrement compte tenu des circonstances particulières touchant la collègue qui n'était en rien responsable. Quid d'un échelonnement par exemple ?

Hé bien accrochez-vous bien à votre siège (ou votre clavier), la réponse de la Direction (qui avait classé l'affaire) ne nous est parvenue que le 9 novembre après une relance du syndicat le 18 octobre ! Et bien sûr, il s'agit d'une fin de non recevoir au double prétexte que la collègue n'a pas contesté le rappel devant le tribunal administratif et que le prélèvement effectué ne dépassait pas le montant de la quotité saisissable du traitement !

À croire que les tribunaux doivent devenir un passage obligé dans les relations des agents (et de leurs organisations syndicales) avec leur propre administration... Faut-il rappeler que le Tribunal administratif dit le droit et n'est pas compétent pour les recours gracieux ? La Direction devrait peut-être réviser la doctrine du dégrèvement gracieux, avec tempérance et dans des délais décents.

UN SIRHIUS PEUT EN CACHER DEUX AUTRES

Après les applications SIRIUS pro et SIRIUS part, outils d'aide à la programmation et au contrôle, une petite nouvelle est appelée à grandir au sein de la DGFIP. La différence n'est pas phonétique mais orthographique. Comme ses deux sœurs aînées, elle répond au doux nom de SIRHIUS avec un H comme Humaines !

10 ans après son lancement, le projet de mise en place d'une nouvelle application informatique de gestion des RH à l'échelle de l'État, vise explicitement à démanteler tout le réseau des ressources humaines de la DGFIP. Il ferait disparaître tous les services RH départementaux de gestion des dossiers administratifs et comptables des agents (300 emplois à supprimer à la DGFIP selon la Cour des Comptes). Il ne resterait dans les DRFiP et DDFIP que les services RH relatifs aux missions spécifiques (relations avec les syndicats,

campagnes de mutation, recrutements contractuels...).

Tous les actes de gestion et de liquidation de la paie des agents seraient fusionnés au sein de nouveaux services régionaux ou inter-régionaux (CSRH) d'ici janvier 2019 et les agents auront un point d'entrée unique avec un centre d'appel et un accès uniquement par mail ou téléphone sera mis en place. Formidable !

PLATE-FORME RH PAYANTE ?

Pour faire écho à l'article précédent, aurons-nous une campagne de communication comme pour le Centre de Contact (CDC) de Chartres ?

Centre info RH

0 810 xxx xxx*

en semaine de 8h à 22h

le samedi de 9h à 19h facile

*** 1,20 € ttc/mln**

LA SOCIALE

En racontant l'étonnante histoire de la Sécurité Sociale, le film « La Sociale » rend justice à ses héros oubliés, mais aussi à une formidable idée et construction toujours en marche et dont bénéficient 66 millions de français. Utopie concrétisée, libératrice de la peur du lendemain pour les un-es, fardeau pour les autres, notamment les libéraux de tout poil dont les confortables

revenus leur permettent de se vautrer dans le confort et les assurances privées et de baver sur les plateaux de télé. Et qui rêvent depuis le début de récupérer le pactole qui échappe ainsi au « jeu » du marché.

Un véritable cours d'histoire sociale et d'instruction civique qui remet les idées en place sur le rôle de ces hommes et femmes, valeureux militant-es de la CGT, dévoué-es à la cause collective. Il rend un hommage poignant à Ambroise Croizat, fils de manoeuvre, ouvrier métallurgiste à l'âge de 13 ans, syndicaliste CGT, devenu Ministre du travail en 1945, à l'origine de ce formidable acquis social (et de beaucoup d'autres). Cet homme « mort d'épuisement à 50 ans » « aura des funérailles dignes de celles de Victor Hugo » avec un million de personnes qui suivront ses obsèques.

Une œuvre salubre contre le révisionnisme social auquel nous sommes confrontés.

À voir séance tenante !

